

Notice

« Formation et sensibilisation au médicament pour les accompagnants »



Cette notice a été élaborée par le groupe de travail Handicap de l'OMEDIT de Normandie en complément de l'outil de formation pour les accompagnants. Elle a pour objectif de préciser les modalités de la formation et rappeler les points clés.

La formation initiale proposée ici doit être complétée et actualisée de manière continue et régulière au sein des établissements.

1. Contexte

Dans les structures médico-sociales, les accompagnants peuvent être amenés à réaliser **l'aide à la prise** de certains médicaments, en **collaboration avec les IDE**.

L'aide à la prise est une pratique **encadrée**, soumise à de nombreuses conditions permettant de garantir la sécurité de la prise en charge thérapeutique des résidents. Un des prérequis est la **formation** et la **sensibilisation** de l'accompagnant au médicament et au circuit du médicament.



2. Objectifs

L'objectif de cette formation est :

- De **sensibiliser** et **responsabiliser** les accompagnants aux enjeux et risques relatifs à la prise en charge thérapeutique ;
- D'apporter des **notions de bon usage** du médicament et de « circuit du médicament », nécessaires à la **sécurisation** de la prise en charge thérapeutique des résidents ;
- De rappeler les **rôles** des accompagnants, leurs **responsabilités** et **limites** relatives à l'aide à la prise, traçabilité de l'administration, surveillance...

3. Cibles

Cet outil de formation est à destination des **accompagnants** amenés à réaliser l'aide à la prise, en collaboration avec les IDE, et exerçant dans des établissements accueillant des personnes en situation de handicap (MAS, FAM, EEAP...).

Aucun prérequis n'est nécessaire.

4. Contenu pédagogique

La formation comprend :

- **une partie théorique** : à partir de l'outil de formation proposé

L'outil de formation a été élaboré par le groupe de travail Handicap de l'OMEDIT de Normandie et validé par l'ARS de Normandie.

Il comporte deux parties :

- **Généralités** sur le médicament et bon usage
- **Circuit du médicament**, reprenant toutes les étapes du processus : prescription, dispensation, stockage, préparation, administration et aide à la prise, surveillance, gestion de risque

Des **cas pratiques** avec QCM et exemples ont été inclus afin d'illustrer le contenu pédagogique.

- **une partie pratique** : laissée libre à chaque établissement

La partie pratique permet d'aborder plus spécifiquement l'organisation, les protocoles et procédures en vigueur dans l'établissement.

5. Méthode pédagogique

Les séances de formation sont réalisées au sein d'un établissement pour des accompagnants exerçant dans ce même établissement.

Le(s) formateur(s) est(sont) **professionnel(s) de santé** intervenant dans l'établissement : médecin coordonnateur, IDE, cadres de santé, pharmacien, responsable qualité. Idéalement, un **binôme** (médecin-IDE, pharmacien-IDE...) assurera la formation.

- **Partie théorique** : outil de formation OMEDIT de Normandie

Cette formation, en présentielle, est réalisée pour **5 à 10 accompagnants**, sur une durée de **1h30** environ.

- **Partie mise en pratique**

A définir au sein de l'établissement. Elle peut se faire à la suite de la formation théorique ou à distance, sur un temps défini, en individuel ou petit groupe...

6. Evaluation des connaissances et compétences

Une **évaluation** des connaissances et compétences sera réalisée suite à cette formation afin de valider la capacité de l'agent pour l'aide à la prise. Cette évaluation doit être **tracée** dans le dossier de l'agent.

Un **quizz** est proposé avant et après la formation théorique.

Une évaluation sur le terrain peut également être mise en place par l'établissement, selon un protocole bien défini.

7. Traçabilité de la formation et de l'évaluation

La formation et l'évaluation de l'accompagnant doivent être **tracées** dans le dossier des ressources humaines de l'accompagnant.

8. Points clés pour le formateur

- Utiliser un langage **simple et vulgarisé** (ne pas utiliser d'acronymes,...)
- Etre ouvert aux questions, attentif aux **difficultés** remontées
- **Responsabiliser** sans créer de nouvelles inquiétudes
- Insister sur **les notions essentielles** :
 - Tout médicament administré doit être prescrit
 - Conditions de mis en œuvre de l'aide à la prise
 - Traçabilité de l'administration ou non administration
 - ...